

Lors de sa séance du 25 mai, le Conseil de Surveillance des Hospices Civils de Lyon a adopté à l'unanimité une motion, attirant l'attention de Marisol Touraine, Ministre de la santé, sur la situation préoccupante du **CHU** suite aux **notifications de l'ARS** pour la **campagne budgétaire 2012** .
Notifications qui n'ont d'ailleurs fait l'objet d'aucune concertation préalable avec les **HCL**
.

Le Conseil de Surveillance relaye ainsi le découragement, la lassitude et l'incompréhension de la communauté hospitalière, face aux **baisses des dotations annoncées pour 2012**, dans un contexte socialement tendu.

Conscients de l'attachement de Marisol Touraine aux valeurs du service public hospitalier et compte-tenu du redressement financier du CHU, Gérard Collomb, Sénateur-Maire de Lyon, Président du Grand Lyon, Olivier Claris, Président de la commission médicale des HCL et Daniel Moinard, Directeur général des HCL, en appellent au soutien et à l'arbitrage de la Ministre de la Santé.

Motion adoptée par le **Conseil de Surveillance** Des **Hospices Civils de Lyon** dans sa **séanc e du 25 Mai 2012**

A l'attention de Madame **Marisol TOURAINE** Ministre des Affaires Sociales et de la Santé

Le redressement financier des Hospices Civils de Lyon est incontestable. Les engagements pris dans le cadre du projet d'établissement « Cap 2013 » ont été tenus et même

dépassés. Ainsi, en trois ans le déficit du budget principal a chuté de près de 70%, et pour la première fois depuis 2006, le budget de l'établissement est clôturé en excédent consolidé en 2011 (+ 9.6M€).

Ce redressement a exigé **des efforts de tous les professionnels des Hospices Civils de Lyon et nous atteignons aujourd'hui un point limite.**

C'est pourquoi le Conseil de Surveillance des Hospices Civils de Lyon tient à exprimer sa plus vive inquiétude quant aux orientations de l'ARS pour la campagne budgétaire 2012, qui ont pour conséquence une **baisse nette de 31M€ des dotations pour le CHU,** à ce stade.

Si ces orientations fixées par l'agence régionale de santé devaient être mises en œuvre, elles auraient aussi pour conséquence de geler la politique d'investissement du CHU et tout particulièrement l**e projet de modernisation de l'hôpital Edouard Herrio**t, malgré le soutien unanime de la communauté hospitalière et l'appui financier des collectivités territoriales : Ville de Lyon, Grand Lyon et Département. Or, la modernisation de cet hôpital est une nécessité absolue, tant pour les professionnels qui ne disposent plus aujourd'hui d'un cadre de travail adapté aux exigences de la médecine moderne que pour les malades.

Relayant le découragement, la lassitude, l'incompréhension de la communauté hospitalière et sachant votre volonté de réhabiliter le service public hospitalier, le Conseil de Surveillance des HCL en appelle à votre arbitrage et à votre soutien ; il s'associe sans réserve aux termes du courrier que vous adressent Gérard Collomb, Sénateur-Maire de Lyon et Président du Conseil de Surveillance des Hospices Civils de Lyon, Olivier Claris, Président de la Commission Médicale d'Etablissement et Daniel Moinard, Directeur Général.

VILLE DE LYON — GRANDLYON communauté urbaine — Hôpitaux de Lyon

Lyon, le 25 mai 2012

Madame Marisol TOURAINE
Ministre des Affaires Sociales et de la Santé
127, rue de Grenelle
75007 Paris

Madame la Ministre

Nous souhaitons appeler votre attention personnelle sur les préoccupations grandissantes de la communauté hospitalière des Hospices civils de Lyon et des membres du Conseil de Surveillance sur le cadrage budgétaire de l'établissement en 2012, l'évolution des aides à la contractualisation dont bénéficie l'établissement et les perspectives du projet de modernisation de l'hôpital Edouard Herriot.

• Le 11 mai dernier, l'agence régionale de la santé a procédé à la notification des **dotations des Hospices civils de Lyon pour la première phase de la campagne budgétaire 2012**. Il en résulte une baisse nette de 31 M€ des dotations, soit plus de 2% du chiffre d'affaires de l'établissement !

Nous déplorons que cette notification n'ait fait l'objet d'aucune concertation depuis la seule et unique réunion de cadrage intervenue entre les équipes de l'établissement et celles de l'agence le 4 avril dernier.

Nous vous alertons en outre sur le fait que cette notification met en risque la stratégie de redressement engagée en 2009, comme la liquidité de l'établissement dans le contexte actuel de crise aiguë du financement des collectivités locales et hospitalières.

• Les **aides à la contractualisation** d'un montant de 44 M€ dont bénéficient en 2011 les Hospices civils de Lyon sont particulièrement remises en cause. Elles ont déjà baissé de 32% en 2011 par rapport à 2010, sans proportion aucune avec la baisse moyenne observée dans les autres CHU. Pour 2012, une nouvelle baisse de 57% vient de nous être signifiée.

Nous considérons, en pleine cohérence avec les orientations fixées par le ministère, que ces aides n'ont pas vocation à disparaître. Elles devraient être requalifiées pour accompagner :

- la politique d'investissement de l'établissement, qui n'a été que très peu soutenue jusqu'ici. Ainsi, les Hospices civils de Lyon comptent parmi les rares CHU à ne bénéficier d'aucune aide à la contractualisation au titre des plans pluriannuels d'investissement ;

- la restructuration des services, dans le cadre du fonds d'intervention régional ;

- la mise en œuvre de missions d'intérêt général assurées par les Hospices civils de Lyon pour le compte des pouvoirs publics et qui sont actuellement mal voire pas financées.

• Les perspectives du **projet de modernisation de l'hôpital Edouard Herriot** méritent enfin d'être éclaircies. Cette modernisation est une nécessité, car cet hôpital de 950 lits et places n'offre plus aux professionnels un cadre adapté de travail, ni des conditions d'accueil satisfaisantes pour les patients.

Après de nombreux projets avortés, le projet de modernisation de l'hôpital ainsi que son plan de financement ont été approuvés par l'ensemble des instances de l'établissement en décembre 2011. Il est tout à fait remarquable de noter que les collectivités territoriales (Ville de Lyon et Grand Lyon) participent à ce financement à hauteur de 40 M€ pour un investissement total de 120 M€ pour la première tranche. Le Département du Rhône s'est également engagé à apporter son concours.

Alors que le ministère avait accompagné le projet tout au long de son élaboration et s'était engagé à le soutenir financièrement à hauteur de 20 M€, une décision tardive et inattendue vient aujourd'hui le mettre en péril. Il a en effet été décidé par votre prédécesseur, fin mars, de conditionner le déblocage des fonds et le lancement effectif du projet à la disparition programmée des aides à la contractualisation, ce qui est en contradiction avec la perspective même de le voir aboutir.

• **Les résultats obtenus jusqu'ici dans le redressement financier et l'amélioration opérationnelle des Hospices civils de Lyon sont incontestables.** Le déficit principal a été ramené de 94 M€ en 2008 à 29 M€ en 2011 ; le solde consolidé a été ramené d'une perte de 86 M€ à un résultat positif de 9 M€ sur la même période. Ceci s'est notamment fait au prix de 800 suppressions de postes en trois ans et de la fermeture de 5 des 19 sites hospitaliers exploités par les Hospices civils de Lyon.

La volonté de poursuivre les réorganisations qui s'imposent est intacte chez les responsables de l'établissement. Mais les inquiétudes de la communauté hospitalière sont fortes. **L'incompréhension est totale face aux éléments de cadrage budgétaire** évoqués plus haut, avec les risques de démobilisation et de conflit liés à une telle situation.

Dans ces conditions, et compte tenu des orientations confirmées par l'agence régionale de santé dans le cadre de la campagne budgétaire 2012 (une baisse nette de 31 M€ de dotation pour les HCL), nous ne sommes pas en mesure à ce stade de présenter un état prévisionnel de recettes et de dépenses pour l'exercice 2012 et encore moins d'engager l'établissement dans un Contrat de Retour à l'Equilibre Financier ayant l'austérité pour seule perspective.

Conscients de votre attachement aux valeurs du service public hospitalier et de votre volonté de mieux accompagner ses missions, ainsi que vous avez souhaité l'affirmer dès votre prise de fonction et tout particulièrement lors de l'inauguration du salon Hôpital Expo, nous en appelons à votre soutien sur ces trois dossiers clés et liés et sollicitons un entretien pour vous en exposer les enjeux et définir, ensemble, les voies et moyens pour y répondre.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Le Sénateur Maire de Lyon Président du Grand Lyon	Le Président de la commission médicale des Hospices civils de Lyon	Le Directeur général des Hospices civils de Lyon
Gérard COLLOMB	Olivier CLARIS	Daniel MOINARD